



Lizy-sur-Ourcq, le 30 août 2022

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN CONSEIL MUNICIPAL LE 29 AOUT 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf août, à dix-neuf heures trente minutes,
Le Conseil municipal, légalement convoqué le 22 août 2022, s'est réuni en salle Jean-Marie FINOT en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.

Présents : M. Maxence GILLE - Mme Karine ROUSSET – Mme Catherine BEGUIN – M. Pierre COURTIER – Mme Nathalie COUILLARD – M. Romain SEVILLANO – Mme Christelle REMERE - M. Laurent COURTIAT – Mme Jeanine TURLURE – Mme Sylvie FOUGERAY- M. Sébastien COSTARD – Mme Mélanie GENTILS – Jacques TOUPRY – Mme Auziria MENDES - M. Georges BACCON – M. Cyril DEBOOSERE – M. Bertrand GIRAUDEAU - Mme Brigitte DA SILVA.

Pouvoirs : M. Daniel SEVILLANO à M. Maxence GILLE – Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU à M. Bertrand GIRAUDEAU – M. Jean-Michel LEMSEN à Mme Brigitte DA SILVA.

Absents excusés : M. Nicolas LAVALLEE – M. Olivier GANDAR – Mme Ndeye DIA BRANDONE – Mme Rafea LAOUADI – Mme Claudine PARE – M. Jean-Paul BORIE.

Madame Sylvie FOUGERAY a été élue secrétaire.

Le Conseil municipal a :

1. Modifié les commissions thématiques
2. Désigné les représentants au Groupement d'Intérêt public ID 77
3. Créé un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité (27 heures)
4. Créé un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité (32 heures)
5. Créé deux emplois non permanents pour un accroissement temporaire d'activité (20 heures)
6. Attribué une subvention communale au C.A.L. Football
7. Voté la décision modificative budgétaire n° 1 pour une subvention communale de lancement à l'Académie de Football du Pays de l'Ourcq
8. Voté la décision modificative budgétaire n° 2 pour la régularisation de la subvention C.A.F. suite à la rénovation du périscolaire
9. Modifié le taux de la taxe d'aménagement
10. Institué une taxe annuelle sur les friches commerciales
11. Décidé de majorer les taux de la taxe sur les friches commerciales
12. Décidé d'assujettir des logements vacants à la taxe d'habitation
13. Décidé de limiter l'exonération de 2 ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
14. Autorisé le Maire à signer la convention financière avec le Syndicat Intercommunal pour l'Enseignement du 1^{er} cycle dans la partie EST du canton de Dammartin-en-Goële – année scolaire 2021/2022
15. Décidé de statuer sur l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables
16. Adopté le référentiel budgétaire et comptable M57
17. Modifié le règlement intérieur de la restauration scolaire
18. Modifié le règlement intérieur du périscolaire
19. Adopté la modification des statuts de la CCPO
20. Adhéré au groupement de commande d'énergies 2024-2027 avec le SDESM
21. Autorisé le Maire à signer les conventions de prêt de salle aux associations Lizéennes et du canton du Pays de l'Ourcq
22. Autorisé le Maire à signer la convention de prêt de salle avec l'association LAS FLAMENLOKAS
23. Décidé de la mise à disposition de la remorque-scène à l'occasion du forum des associations du Pays de l'Ourcq
24. Autorisé le Maire à signer la convention de prêt de salle avec le Conservatoire Intercommunal de Musique
25. Autorisé le Maire à signer la convention de prêt de salle avec EXACODE

L'ordre du jour est épuisé à 22h36.